



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 – 2014

---

*Commission de la culture et de l'éducation*

---

**2010/2307(INI)**

10.2.2011

# PROJET DE RAPPORT

Jeunesse en mouvement: un cadre destiné à améliorer les systèmes  
d'éducation et de formation en Europe  
(2010/2307(INI))

Commission de la culture et de l'éducation

Rapporteur: Milan Zver

Rapporteuse pour avis (\*):  
Jutta Steinruck, commission de l'emploi et des affaires sociales

(\* ) Commission associée – article 50 du règlement

PR\_INI

## SOMMAIRE

	<b>Page</b>
PROPOSITION DE RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN .....	3
EXPOSÉ DES MOTIFS .....	9

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

### **Jeunesse en mouvement: un cadre destiné à améliorer les systèmes d'éducation et de formation en Europe (2010/2307(INI))**

*Le Parlement européen,*

- vu la communication de la Commission du 15 septembre 2010 intitulée "Jeunesse en mouvement: Une initiative pour libérer le potentiel des jeunes aux fins d'une croissance intelligente, durable et inclusive dans l'Union européenne" (COM(2010)0477),
- vu la communication de la Commission du 3 mars 2010 intitulée "Europe 2020: une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive" (COM(2010)2020),
- vu sa résolution du 18 mai 2010 sur "Une stratégie de l'Union européenne pour investir en faveur de la jeunesse et la mobiliser"<sup>1</sup>,
- vu la résolution du Conseil relative à l'Année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active (2009) ,
- vu les conclusions du Conseil du 12 mai 2009 concernant un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation ("Éducation et formation 2020")<sup>2</sup>,
- vu les conclusions du Conseil du 11 mai 2010 sur la dimension sociale de l'éducation et de la formation et sur les compétences au service de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et l'initiative intitulée "des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux"<sup>3</sup>,
- vu les conclusions du Conseil du 17 juin 2010 sur la nouvelle stratégie pour l'emploi et la croissance, notamment la partie qui confirme les grands objectifs relatifs à l'amélioration des niveaux d'éducation,
- vu l'avis du Comité des régions du 28 janvier 2011 intitulé "Jeunesse en mouvement" (CdR 292/2010) et l'avis du Comité économique et social européen du XX mars 2011,
- vu les articles 165 et 166 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE),
- vu l'article 48 de son règlement,

---

<sup>1</sup> Textes adoptés de cette date, P7\_TA(2010)0166.

<sup>2</sup> JO C 119 du 28.5.2009, p. 2.

<sup>3</sup> JO C 135 du 26.5.2010, pp. 2 et 8.

- vu le rapport de la commission de la culture et de l'éducation et l'avis de la commission de l'emploi et des affaires sociales (A7-0000/2011),
- A. considérant que, dans l'optique de la stratégie Europe 2020, les connaissances et les compétences des jeunes sont essentielles pour réaliser les objectifs d'une croissance intelligente, inclusive et durable,
- B. considérant que les jeunes ont un rôle clé à jouer dans les cinq grands objectifs de l'Europe 2020: l'emploi, la recherche et l'innovation, le changement climatique et l'énergie, l'éducation et la lutte contre la pauvreté,
- C. considérant que l'initiative "Jeunesse en mouvement" renforce la stratégie européenne en faveur de la jeunesse (COM(2009)0200), en dotant les jeunes des connaissances et des compétences dont ils ont besoin pour accéder au marché du travail,
- D. considérant que "Jeunesse en mouvement", une initiative phare de la stratégie Europe 2020, vise à renforcer l'attrait de l'enseignement supérieur en Europe et la qualité globale de tous les niveaux d'éducation et de formation ainsi que la qualité de la mobilité des études et de l'emploi grâce à une meilleure utilisation des programmes européens existants,
- E. considérant que, en raison de la crise économique, les États membres diminuent les investissements dans l'éducation et la formation, ce qui a une incidence directe sur les futures perspectives des jeunes, alors que l'Europe se heurte à un problème démographique croissant pour réaliser la croissance voulue,
- F. considérant que les coûts économiques liés aux performances insuffisantes de l'enseignement sont bien plus élevés que les coûts de la crise financière,
- G. considérant que l'éducation est fondamentale pour stimuler la créativité et le potentiel d'innovation des jeunes, et qu'elle fournit aux personnes les outils nécessaires à leur développement intellectuel et social,
- H. considérant que diverses recherches ont montré que la mobilité contribue au sentiment de citoyenneté européenne et à la participation aux processus démocratiques,
- I. considérant que le processus de Bologne a, au cours des dix premières années de son existence, connu de nombreuses difficultés dans la réalisation de ses objectifs qui visent à développer le domaine de l'enseignement supérieur européen,
- J. considérant que la diminution de l'abandon scolaire prématuré est essentielle, tant pour éviter les risques d'exclusion sociale ou de pauvreté chez les jeunes, que pour améliorer et faciliter leur accès au marché du travail,
- K. considérant que la crise a mis en évidence la nécessité de réformer l'économie et la société, et celle de mettre en place, au plus vite, des systèmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) de haute qualité pour soutenir ces réformes, pour

mieux doter l'Europe des moyens nécessaires pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain,

- L. considérant que le volontariat représente une possibilité majeure d'acquérir des compétences, d'aider les personnes à développer un sens des responsabilités vis-à-vis de la société, notamment dans le cadre de l'Année européenne du volontariat 2011,
- M. considérant qu'il est essentiel d'impliquer les jeunes dans le processus décisionnel, de manière à leur donner un sentiment d'appartenance et de s'assurer qu'ils contribuent activement, par leurs points de vue, à une stratégie en faveur de la jeunesse,

#### *Remarques générales et soutien financier*

1. se félicite de la mise en place de l'initiative "Jeunesse en mouvement", initiative politique de soutien aux programmes existants en faveur de l'enseignement, de la mobilité et de la jeunesse et d'incitation pour les États membres à réaliser les objectifs de la stratégie Europe 2020;
2. souligne qu'il est indispensable d'investir dans l'enseignement pour assurer une croissance et un développement durables et que, même en temps de crise économique, les financements en faveur de la jeunesse et de l'éducation ne doivent pas être considérés comme un coût pour la période actuelle, mais comme un investissement dans l'avenir de l'Europe;
3. reconnaît que le succès de l'initiative "Jeunesse en mouvement" dépend en grande partie de la mise en œuvre de ses actions clés par les États membres; demande par conséquent à la Commission de suivre et d'analyser de près les aspects essentiels lors de sa mise en œuvre pour aider les États membres au cours de ce processus;
4. demande à la Commission d'informer régulièrement le Parlement sur l'efficacité des actions clés de cette initiative;
5. invite la Commission à continuer à investir dans les programmes en faveur de la mobilité et de la jeunesse, tels que la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Marie Curie, Erasmus Mundus et Jeunesse en action;
6. invite les États membres à veiller à ce que des investissements plus importants soient réalisés à tous les niveaux dans les systèmes d'éducation et de formation, et à soutenir financièrement la mise en œuvre, au niveau national, des programmes européens en faveur de la mobilité;

#### *Jeunesse et mobilité*

7. recommande que les institutions européennes renforcent le dialogue structuré avec les organisations de la jeunesse et les autres parties intéressées afin de discuter des priorités et des actions en faveur des jeunes;

8. reconnaît que des mesures doivent être prises à un âge précoce afin de réduire l'abandon scolaire prématuré à 10 %, comme convenu dans la stratégie Europe 2020; se félicite de la proposition de la Commission pour une recommandation du Conseil en vue de soutenir les efforts fournis par les États membres pour réduire le décrochage scolaire;
9. demande qu'une attention et un soutien particuliers soient apportés aux jeunes les plus en difficulté et ceux qui cherchent une "seconde chance" et retournent dans le système scolaire après l'avoir quitté;
10. invite la Commission à recueillir des données aux niveaux national et régional sur les obstacles pratiques à la mobilité et à prendre des mesures pour les supprimer afin de garantir une mobilité de haute qualité accessible à tous;
11. souligne la nécessité de prendre des mesures pour garantir la mobilité des étudiants et veiller à ce qu'ils disposent d'un système efficace de santé et de sécurité sociale et qu'ils aient la possibilité de transférer les bourses lorsqu'ils sont à l'étranger;
12. reconnaît que les étudiants handicapés et ceux qui ont des enfants à charge devraient bénéficier d'un soutien supplémentaire pour pouvoir participer à la mobilité;
13. souligne l'importance que joue l'éducation non formelle, tel que l'apprentissage interculturel, dans le développement d'aptitudes et de compétences importantes;
14. rappelle aux États membres qu'il convient d'introduire l'apprentissage d'une deuxième langue à un stade précoce de la vie (maternelle); souligne que la mobilité ne deviendra pas une réalité pour les personnes qui ne maîtrisent pas une deuxième langue étrangère;
15. se félicite des nouvelles actions clés de "Jeunesse en mouvement", telles que la mise en place d'un site internet unique et central pour la mobilité, une carte pour la mobilité et un passeport européen des compétences qui améliorent les instruments utiles de la mobilité déjà existants;

*Enseignement supérieur européen et processus de Bologne*

16. souligne qu'il est nécessaire, dans le cadre du processus de Bologne, de lancer un nouveau dialogue plus constructif entre toutes les parties intéressées, en tenant compte des expériences positives et des échecs, pour qu'il puisse continuer à être amélioré;
17. croit fermement que l'autonomie des universités est nécessaire, mais souligne, en même temps, qu'elles ont une responsabilité envers la société;
18. met en avant la nécessité de trouver un équilibre entre les systèmes d'enseignement supérieur, d'une part, et les besoins de l'économie et de la société en général, d'autre part, au travers de programmes d'études adaptés aux

compétences et emplois futurs;

19. invite les autorités nationales, régionales et locales à soutenir et à encourager la coopération entre les universités et les entreprises;
20. incite les universités à rapprocher leurs programmes et leurs structures des besoins spécifiques du marché du travail, et à envisager de nouvelles méthodes de coopération avec les entreprises privées et publiques;
21. suggère que, à la place du système de classement international des universités, la Commission introduise un système d'information sur les programmes universitaires européens qui, notamment, informerait régulièrement le public sur l'employabilité des étudiants pour chaque programme;

#### *Enseignement et formation professionnels (EFP)*

22. invite les États membres à moderniser et à accroître l'attrait et la qualité de l'EFP afin de répondre à l'évolution du marché du travail qui aura besoin, d'ici 2020, de nouvelles connaissances et compétences basées sur des diplômes qui devraient être reconnus mutuellement dans tous les États membres;
23. souligne la nécessité de soutenir la mobilité dans l'EFP, en fournissant aux étudiants de l'EFP des informations, des conseils et des structures d'accompagnement et d'accueil lorsqu'ils sont à l'étranger;
24. met en avant les difficultés rencontrées pour le passage de l'EFP à l'enseignement supérieur, et souligne que les établissements d'enseignement doivent s'adapter afin de faciliter davantage cette transition;

#### *Transition de l'enseignement et de la formation à l'emploi*

25. souligne fortement que l'entrée harmonieuse des jeunes sur le marché du travail dépend principalement de la modernisation des institutions de l'EFP et de l'université pour veiller à ce que leurs programmes d'études correspondent aux besoins du marché du travail;
26. soutient fermement l'objectif européen qui vise à ce que 40 % des jeunes achèvent l'enseignement tertiaire (par exemple supérieur et professionnel);
27. souligne la nécessité de disposer d'instruments d'orientation pour les jeunes afin de les aider dans leurs choix éducatifs et professionnels, de l'école primaire aux niveaux supérieurs de l'enseignement et de la formation, dans le but de mieux les préparer à une transition en douceur vers la vie active;
28. invite les institutions de l'enseignement supérieur à introduire des périodes de stage de haute qualité dans tous les programmes d'études pour permettre aux jeunes d'anticiper les attentes réelles et pratiques du milieu professionnel;
29. souligne que l'objectif ultime de l'initiative "Jeunesse en mouvement" est non

seulement d'améliorer les systèmes d'enseignement européens et d'accroître l'employabilité des jeunes, mais également de créer un environnement social dans lequel chaque jeune sera en mesure de concrétiser son potentiel et ses aspirations;

o

o o

30. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission.



## EXPOSÉ DES MOTIFS

"Jeunesse en mouvement" est une des sept initiatives phares de la stratégie de la Commission Europe 2020 de promotion d'une croissance intelligente, durable et inclusive. Cette initiative comporte 28 actions clés et des mesures concrètes pour développer l'enseignement et la formation des jeunes via la mobilité, et faciliter la transition des jeunes de l'enseignement au marché du travail. C'est d'autant plus important que les jeunes, qui sont un des groupes sociaux les plus touchés par la crise financière mondiale, bien qu'ayant le moins contribué à la déclencher, doivent être soutenus pour entrer sur le marché du travail et pouvoir assurer ainsi leur propre avenir et soutenir l'économie. Les jeunes sont les décideurs de demain, et il est primordial qu'ils soient en mesure de développer aujourd'hui les compétences, les aptitudes et les connaissances qui leur permettront de contribuer activement à la croissance et au développement durable de l'Union européenne au cours des prochaines années, et de réaliser les objectifs fixés dans la stratégie de croissance de l'Union européenne.

L'initiative vise à réaliser les principaux objectifs de la stratégie Europe 2020 de réduire l'abandon scolaire précoce de 15 % à 10 %, et de porter le pourcentage des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur de 31 % à 40 % d'ici 2020. L'abandon scolaire précoce risque de conduire les jeunes à des situations de chômage et de pauvreté, ce qui se traduit par des coûts sociaux et économiques élevés. À l'heure actuelle, 14,4 % des 18 à 24 ans dans l'Union ont quitté l'école avant la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et ne suivent pas d'études ni de formations complémentaires. En outre, près de 21 % des jeunes européens sont au chômage.

L'initiative "Jeunesse en mouvement" met l'accent sur la mobilité à des fins d'apprentissage, mais il est également essentiel de veiller à ce que l'enseignement que les jeunes reçoivent réponde aux besoins du marché du travail et donc de leur apporter les compétences et les connaissances dont ils auront besoin. On estime qu'en 2020, 35 % de tous les emplois nécessiteront un niveau de qualification élevé (contre 29 % aujourd'hui), soit quinze millions de plus qu'aujourd'hui. Cette initiative a pour objectif d'accroître la mobilité des jeunes, en cherchant à garantir que tous les jeunes européens auront la possibilité d'étudier à l'étranger d'ici 2020. La mobilité est un facteur important pour connaître d'autres cultures, mais également pour comprendre sa propre culture. Dans l'Union, moins d'une personne sur trois est diplômée de l'enseignement supérieur, contre plus de 40 % aux États-Unis et plus de 50 % au Japon; aussi l'Europe doit-elle améliorer ces chiffres pour devenir plus compétitive dans une économie de plus en plus mondialisée.

Cette stratégie vise à accroître la mobilité des jeunes, et pas seulement celle des jeunes qui poursuivent des études supérieures. Un enseignement et une formation professionnels (EFP) de haute qualité, sur lesquels l'Union européenne a mis l'accent dans le processus de Copenhague en 2002, sont essentiels pour faire face aux nouveaux besoins du marché du travail aujourd'hui. Cette stratégie améliorera la mobilité des jeunes de l'EFP, ce qui contribuera à réduire encore plus le chômage.

Les États membres de l'Union européenne ont déjà montré leur volonté de travailler ensemble afin d'atteindre une croissance économique intelligente, durable et inclusive lorsqu'ils ont adopté la stratégie Europe 2020. Ils doivent poursuivre cet engagement afin d'assurer que les

jeunes européens ne soient pas privés des possibilités de se développer et pour contribuer à consolider la future prospérité de l'Union européenne.

Ce rapport entend surtout mettre l'accent sur les aspects éducatifs de "Jeunesse en mouvement", qui cherche à réduire l'abandon scolaire précoce, accroître le nombre des personnes ayant accompli des études supérieures, augmenter l'attrait de l'EFEP et la reconnaissance de l'éducation non formelle et formelle. Il s'agit d'une stratégie politique spécifique destinée aux jeunes, qui met en avant les programmes existants et contient de nouvelles actions clés pour les prochaines années; elles compléteront les structures déjà en place et se développeront sur la base du succès du cadre stratégique existant.

### *Observations générales*

À l'heure actuelle, il n'existe pas de budget supplémentaire alloué à cette initiative. Afin d'éviter que cette nouvelle stratégie ne reste lettre morte, les **États membres** doivent **s'engager** à la soutenir financièrement et à la mettre en œuvre au niveau national; ils doivent également veiller à ce qu'un **budget européen** soit adopté dans ce but. Les États membres devraient considérer qu'il s'agit d'un **investissement à long terme**, non seulement dans l'éducation des jeunes, mais également dans la future prospérité de leurs pays respectifs et de l'Union européenne dans son ensemble. Il convient de lier cette stratégie à la stratégie de croissance générale pour attirer les ressources suffisantes et un engagement politique. Outre le financement de cette stratégie, **les programmes existants** tels qu'Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig, Jeunesse en action et Marie Curie doivent continuer à recevoir des fonds et un soutien politique. Ces programmes ont déjà clairement fait leurs preuves, et il est impératif qu'ils puissent continuer à se développer.

Les jeunes, en tant que principaux intéressés et experts des questions qui les concernent, doivent également être impliqués dans l'ensemble du processus de cette stratégie et participer à un **dialogue structuré** avec l'Union européenne, qui encourage et soutienne à son tour une citoyenneté active. Cela comprend les processus de consultation, la mise en œuvre de la stratégie et des programmes associés, l'évaluation de son efficacité et des suggestions en vue d'améliorations futures. Par ailleurs, la société civile a joué et continue de jouer un rôle clé dans les questions liées aux jeunes dans l'Union européenne, et l'Union et ses États membres doivent travailler étroitement avec ces organisations afin de capitaliser sur leurs connaissances et leurs expériences et de veiller à ce que les efforts déjà existants ne soient pas dupliqués de manière inutile.

### *Mobilité*

Bien que la promotion de la mobilité des jeunes dans le cadre de "Jeunesse en mouvement" soit un élément positif, il est admis que **les obstacles pratiques et les obstacles à la mobilité** doivent absolument **être surmontés**, comme l'a montré le Livre vert sur la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage. Il s'agit notamment des difficultés concernant les visas, les papiers médicaux dans différentes langues, les problèmes de transfert de bourses à l'étranger et l'éventuelle nécessité d'un recours à d'autres soutiens financiers lors d'un déménagement dans des destinations onéreuses telles que la Suède et le Danemark. Il conviendrait d'encourager la **reconnaissance du temps passé à l'étranger et les qualifications acquises dans d'autres pays de l'Union européenne**. De plus, les personnes **handicapées** sont perçues comme étant

confrontées à davantage d'obstacles à la mobilité que les autres, et des mécanismes supplémentaires devraient donc être mis en place pour veiller à ce qu'elles aient les mêmes possibilités que n'importe qui. En outre, **les étudiants ayant des familles à charge** (par exemple des enfants) devraient également se voir accorder un soutien supplémentaire afin de surmonter les défis particuliers auxquels ils seront confrontés au cours de leur participation à la mobilité dans un but éducatif.

Bien que la mobilité des étudiants puisse avoir de nombreux effets positifs sur les personnes concernées, il est également admis qu'elle peut être préjudiciable si elle est mal organisée (par exemple expérience négative d'une nouvelle culture, sentiments de solitude et mal du pays, etc.): **une mobilité de haute qualité** est donc essentielle, et elle doit être garantie pour les jeunes impliqués. Par ailleurs, "Jeunesse en mouvement" se concentre essentiellement sur la mobilité des jeunes dans l'enseignement supérieur, mais il conviendrait de souligner également la valeur ajoutée de **la mobilité des étudiants dans l'enseignement secondaire**, et les programmes tels que Comenius devraient être mieux soutenus par les États membres, les jeunes et leurs parents. La présidence hongroise de l'Union sera attentive à la question de la mobilité au cours de son mandat, et cette occasion devrait être mise à profit pour que cette question soit placée au centre des discussions.

#### *Éducation non formelle et participation des jeunes*

Tandis que le chômage des jeunes est à l'heure actuelle un grave problème dans le monde entier qui doit être abordé de front, il faut se rappeler que la mobilité représente davantage qu'une simple entrée sur le marché du travail. Elle est également très importante pour **la formation non formelle**, qui à son tour, permet de développer des aptitudes et des compétences clés chez les jeunes. Une mobilité de qualité est essentielle pour réaliser **un apprentissage interculturel, le développement personnel et le multilinguisme** pour les jeunes, et l'initiative "Jeunesse en mouvement" devrait veiller à ce que ces aspects reçoivent l'attention et le soutien nécessaires. **L'apprentissage des langues**, surtout à un âge précoce, est un facteur essentiel pour la réussite de la mobilité et le succès du développement d'autres aptitudes et compétences.

Cette initiative met l'accent sur l'emploi comme résultat final; l'emploi est effectivement un problème lié à l'éducation, mais également à **la participation des jeunes** et à **la citoyenneté active**. La présidence belge s'est montrée très claire en ce qui concerne la valeur du travail des jeunes et de l'éducation non formelle, et il est essentiel que cette initiative continue à soutenir ces deux aspects. De plus, une participation active des jeunes accroît les chances de mobilité et **d'engagement dans des processus démocratiques**; le pourcentage des jeunes ayant voté lors des dernières élections européennes a été deux fois plus important chez ceux qui avaient effectué un échange Erasmus, par rapport à ceux qui n'en avaient pas fait. Par conséquent, les programmes existants devraient continuer à mettre l'accent sur **la citoyenneté active et le développement des compétences clés, de l'éducation non formelle et de la promotion de la société civile européenne**.

#### *Abandon scolaire précoce*

"Jeunesse en mouvement" cherche à réaliser l'objectif global d'une réduction du nombre d'abandons scolaires précoces de 15 % à 10 %. Il s'agit d'un élément positif, mais il est

également important d'offrir des possibilités aux personnes qui ont abandonné l'école de façon prématurée et ont repris le chemin de l'école plus tard dans la vie, afin de leur garantir des perspectives de mobilité sociale à l'avenir.

### *Enseignement supérieur et processus de Bologne*

En dépit de certaines erreurs commises dans l'élaboration et la mise en œuvre du processus de Bologne (desquelles de nombreux enseignements ont été tirés), il a eu des effets positifs pour les jeunes et leurs besoins en matière d'éducation, et sa mise en œuvre doit se poursuivre à l'avenir. Le marché du travail a considérablement changé ces dernières années, et il est donc essentiel que les systèmes d'enseignement répondent aux besoins du marché et soient adaptés à ses demandes. Il convient d'encourager et de soutenir le développement **d'une coopération renforcée et de haute qualité entre les institutions de l'enseignement supérieur et le monde des entreprises** afin de veiller à ce que l'éducation que les jeunes reçoivent répondent aux connaissances, aux aptitudes, aux compétences et aux expériences dont ils auront besoin pour trouver un emploi. Par ailleurs, une part trop importante de l'enseignement supérieur repose aujourd'hui sur des connaissances théoriques; bien qu'indispensables, il est également essentiel que les jeunes acquièrent **des connaissances et des expériences plus pratiques via des stages obligatoires de haute qualité** (ces stages devraient avoir un statut juridique solide et être rémunérés afin de garantir l'intégration des jeunes de tous les milieux socioéconomiques, et ils ne devraient pas simplement remplacer des emplois permanents). De plus, il conviendrait d'encourager et de soutenir davantage **l'esprit d'entreprise dans l'enseignement supérieur**.

### *Enseignement et formation professionnels (EFP)*

La question des besoins du marché du travail n'est pas seulement pertinente pour les jeunes titulaires d'un diplôme universitaire; le rôle important joué par l'EFP dans la réussite de la transition de l'éducation au monde du travail doit impérativement être également reconnu, et **la mobilité doit être soutenue pour tous les jeunes**. L'enseignement et la formation professionnels ne bénéficient souvent pas de suffisamment d'attention, et quelque chose doit être entrepris pour **accroître le prestige et la reconnaissance** de ce type d'enseignement afin d'attirer davantage de jeunes. En outre, des structures de soutien adaptées doivent être mises en place pour les jeunes étudiants de l'EFP afin qu'ils puissent étudier à l'étranger, et le programme **Leonardo da Vinci** devrait être promu davantage afin d'augmenter sa visibilité et d'accroître la participation.

Il existe un lien étroit entre la façon dont les personnes participent à la société et le niveau d'éducation qu'elles possèdent. Trop souvent, ce sont surtout des étudiants universitaires plutôt que d'autres jeunes qui **participent à la vie politique et à la citoyenneté active**. Promouvoir et accroître la reconnaissance de l'EFP permettra par conséquent de s'assurer qu'un éventail plus large de jeunes, issus d'horizons et ayant des expériences différents, acquerront la confiance et les compétences pour devenir des citoyens actifs et s'intéresser aux questions politiques qui ont un impact sur leurs vies.

### *CONCLUSION*

En fin de compte, les facteurs les plus importants de la mobilité à des fins éducatives sont de

garantir la haute qualité et, en même temps, de la rendre accessible à tous les jeunes. L'Union européenne devrait par conséquent encourager davantage les États membres à adhérer à la Charte européenne de qualité pour la mobilité.